TerritOires de Cirque

association de structures de production & de diffusion des arts du cirque

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU CIRQUE CONTEMPORAIN

DANS L'AGGLOMÉRATION BORDELAISE DANS LE CONTEXTE AQUITAIN

SYNTHÈSE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX LA CUB www.lacub.fr

OARA OFFICE ARTISTIQUE DE LA REGION AQUITAINE

iddac GIRONDE CONSEIL GENERAL

CREAC

BÈGLES

Étude dirigée par Jean-Sébastien Steil

réalisée par Nadia Aguir et Jean-Sébastien Steil

sous l'égide de Territoires de Cirque, association de structures de production et de diffusion artistique

à l'initiative de la Mission Urbanité Culture(s) de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB), l'Office Artistique de Région Aquitaine (OARA), l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde (IDDAC) et le Service Culturel-CREAC de la Ville de Bègles.

Octobre 2012

Synthèse : mode d'emploi

Le rapport complet remis à ses commanditaires le 11 octobre 2012 comporte 127 pages complétées par des fiches pratiques détaillant certaines préconisations.

Cette version synthétique reprend les points les plus significatifs de l'état des lieux et rappelle les éléments d'analyse qui ont conduit à la formulation des préconisations. Les nombreuses références et notes de bas de page ne figurent pas dans cette synthèse.

La version complète de l'étude est accessible sur demande auprès de Territoires de cirque (contact@territoiresdecirque.com), auprès des commanditaires ou auprès des auteurs du présent rapport (etudecirque@gmail.com).

Introduction

Cette étude a été réalisée entre les mois d'avril et de septembre 2012. Quatre commanditaires en sont à l'initiative : la Mission Urbanité Culture(s) de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB), l'Office Artistique de Région Aquitaine (OARA), l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde (IDDAC) et le Service Culturel-CREAC de la Ville de Bègles.

L'association Territoires de Cirque a été missionnée en janvier 2012 pour la mettre en œuvre et nous en a confié la réalisation. Frédéric Durnerin, directeur de l'Agora de Boulazac, Pôle national des arts du cirque, membre fondateur de Territoires de Cirque, a été l'expert référent de l'étude sur le territoire aquitain.

Cette étude répond à plusieurs objectifs :

- établir un état des lieux et actions de la diffusion/création/formation du cirque contemporain dans la Communauté urbaine de Bordeaux, en l'élargissant aux communes qui jouxtent l'agglomération et aux différents territoires girondins ;
- mesurer l'implication de ces actions dans les politiques culturelles et les soutiens publics apportés ;
- proposer un (ou plusieurs) schéma(s) d'orientation à l'échelle communautaire afin de permettre une structuration et un développement concerté des propositions circassiennes sous chapiteau ou en salle ; aider à élaborer une stratégie d'accompagnement des politiques publiques dans le périmètre étudié.

Le champ de cette étude est défini selon trois niveaux :

- la discipline artistique concernée est désignée par l'appellation commune de « cirque contemporain » ;
- la question du chapiteau est privilégiée, qui met en jeu d'autres logiques économiques, de relation à l'espace public et de durée de présence que les spectacles en salle.
- le déclencheur de l'étude est l'aménagement par la Ville de Bègles d'un espace dédié à l'accueil de chapiteaux aux Terres Neuves. Ce point de départ détermine une réflexion sur les recompositions de la carte et des relations entre opérateurs du cirque à l'échelle de l'agglomération bordelaise, de la Gironde, de l'Aquitaine, du sud de la France, etc.

La méthodologie est basée pour l'essentiel sur des entretiens non directifs avec une soixantaine d'acteurs du secteur cirque en Aquitaine : artistes, responsables de services culturels des collectivités, directeurs d'établissements culturels, représentants des collectivités territoriales, organisateurs de spectacles, producteurs, diffuseurs, formateurs.

Plan de l'étude

La première partie de l'étude est consacrée à la culture en Aquitaine, à ses fragilités, ses retards, ses points d'appui et ses opportunités. Il n'y est pas question d'établir une vision panoptique exhaustive de la question culturelle, mais de retenir, dans un paysage complexe abordable par diverses entrées, les éléments déterminants pour le devenir du cirque.

La seconde partie est recentrée sur le secteur du cirque, qu'elle aborde par la double focale du territoire et de la filière, afin de dresser un état des lieux des initiatives et actions de formation, création et diffusion du cirque contemporain sous chapiteau en Aquitaine.

La troisième partie est consacrée à Bègles et montre de quelle façon la question du cirque sous chapiteau s'y inscrit dans une conception vaste du rapport à l'espace public et à la rénovation urbaine.

Nous proposons enfin une série de préconisations qui établissent un schéma d'orientation à l'échelle de l'agglomération bordelaise, de la Gironde et de la région Aquitaine, afin de contribuer à la construction de stratégies d'accompagnement des politiques publiques du périmètre étudié.

Partie I - La culture en Aquitaine, entre retards structurels et opportunités

L'Aquitaine bénéficie d'un patrimoine historique exceptionnel mais le spectacle vivant y est en net recul par rapport à d'autres régions. Des indicateurs chiffrés le confirment : le nombre d'institutions culturelles titulaires d'un label national y est en proportion plus faible qu'ailleurs.

Le phénomène de métropolisation

On assiste depuis les années 1980 à un renforcement des grandes aires urbaines au détriment des villes moyennes. Le vaste projet d'aménagement de Bordeaux Euratlantique et les perspectives d'une métropole bordelaise millionnaire en habitants en 2030 marquent un phénomène de métropolisation qui se caractérise en matière culturelle par une concentration de l'offre au sein de l'agglomération. La nouvelle carte des transports rapprochera à partir de 2016 Bordeaux de Paris ou de Toulouse, au détriment des villes excentrées de la région (Villeneuve-sur-lot, Pau, etc.). Dans ce contexte, l'intégrité de l'Aquitaine devra reposer sur une dynamique de projets, parmi lesquels les initiatives d'itinérance culturelle, en particulier de cirque sous chapiteau, qui seront à même de catalyser la vitalité des territoires.

La sous-dotation institutionnelle de l'Aquitaine

L'aire urbaine de Bordeaux concentre l'essentiel de l'offre culturelle régionale mais ne compte que trois structures du spectacle vivant labellisées par l'État à l'exception de l'Opéra et de la musique : le TnBA, un des CDN les plus récents de France, le Cuvier à Artigues-près-Bordeaux CDC d'Aquitaine et Le Carré-Les Colonnes, scène conventionnée de Saint-Médard-en-Jalles. L'Aquitaine compte une seule scène nationale, à Bayonne, dont l'aire d'influence couvre tout le sud Aquitain, et quelques scènes conventionnées. Le schéma institutionnel national est complété dans la région par l'Agora de Boulazac, Pôle national des arts du cirque.

Le contexte économique actuel ne permettra pas de compenser ce retard structurel. La conjoncture défavorable à un rattrapage structurel peut néanmoins être appréhendée comme une opportunité. Le développement culturel passera moins par de l'investissement et des attributions budgétaires massives que par l'invention de nouvelles synergies inspirées par de bonnes pratiques. Le cirque est un terrain d'expérimentation, un front pionnier pour l'invention de ces nouvelles dynamiques de coopération, de mutualisation et de solidarités.

L'Agora, Pôle national du cirque en Aquitaine

L'existence d'un Pôle national des arts du cirque en Dordogne, à Boulazac à la périphérie de Périgueux, traduit une volonté de lier des préoccupations d'aménagement du territoire aux ambitions de développement culturel. L'Agora est aujourd'hui la tête de pont du réseau cirque en Aquitaine, unanimement reconnue par les opérateurs culturels régionaux pour son expertise et pour la qualité de ses missions, liées à son cahier des charges de Pôle national des arts du cirque et à sa programmation culturelle généraliste à Boulazac.

Le rôle des collectivités

Contrairement à d'autres régions, le cirque n'a pas été investi par les collectivités de la région comme moyen d'aménagement culturel du territoire.

Le Conseil régional n'a pas de politique spécifique pour le cirque, qu'il soutient dans le cadre des actions communes en faveur du spectacle vivant. Ses budgets d'intervention culturelle ont subi une baisse de 370 000 € en 2012, marquant une ambition contrainte pour le spectacle vivant.

Parmi les cinq Départements d'Aquitaine, deux sont dotés d'une agence culturelle à qui ils ont confié la mise en œuvre de leur politique du spectacle vivant (la Gironde et la Dordogne). Les Conseils généraux du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Landes gèrent la culture au sein de leurs services culturels, déterminant chacun des stratégies sectorielles spécifiques : seul le département des Landes mène une stratégie favorable au secteur du cirque par le soutien aux équipes et aux synergie entre les acteurs du territoire.

La Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) s'est récemment dotée d'une compétence culturelle partielle faisant d'elle, dans le cadre des conventions de co-développement avec les communes, un accompagnateur des projets culturels d'intérêt communautaire. Le cirque contemporain, outil de cohésion territoriale, bénéficie d'une attention favorable de la part de la Communauté urbaine.

Les communes ont un rôle prépondérant dans l'accueil de chapiteaux de cirque. L'arrivée d'un cirque dans une ville nécessite l'intervention des services municipaux. Dans l'agglomération bordelaise, Bègles mène une politique volontariste de développement du cirque sous chapiteau. Malgré un discours d'affirmation centraliste, la ville de Bordeaux est très en retrait sur ce secteur. Peu de communes en Aquitaine soutiennent une démarche résolue en faveur du cirque, quand certaines boudent l'accueil de chapiteaux.

Les structures intermédiaires

Les structures intermédiaires que sont à l'échelle régionale l'Office artistique de la Région Aquitaine (OARA) ou à l'échelle départementale l'Institut départemental de développement artistique et culturel de la Gironde (IDDAC) et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord (ACDDP24), constituent des moyens de rééquilibrage territorial, en particulier dans le domaine du cirque. Le réseau professionnel Mixage n'apporte en revanche pas de plus-value claire à ce secteur dont il n'accompagne qu'exceptionnellement les productions.

La question européenne

Région frontalière, pluriculturelle, atlantique, jeune, innovante, médiatique, rurale, halieutique, l'Aquitaine présente de nombreux atouts pour occuper une place privilégiée dans l'accès aux financements culturels européens. Notre enquête montre a contrario un faible engagement des acteurs culturels aquitains dans les programmes européens. L'Aquitaine compte une vingtaine d'entrées possibles pour des financements européens, ouvrant des perspectives dans un contexte économique difficile. La crise ne doit pas aggraver le repli sur leur territoire des opérateurs culturels aquitains mais doit au contraire inciter à la conquête de nouveaux territoires de coopération, d'échanges et de mutualisation.

Une montée possible des tensions politiques

La tradition politique de cogestion subit actuellement une fissuration en Gironde, qui pourrait avoir une influence sur la vie culturelle locale. Les projets culturels impactant le territoire de manière visible peuvent être directement soumis à ces tensions, en particulier certaines manifestations sous chapiteau. La culture étant un des marqueurs symboliques du politique, le rôle des opérateurs culturels et des techniciens des collectivités est de veiller à la préservation des intérêts des publics et des artistes.

Partie II - La « filière » cirque en Aquitaine : quasi-désert ou front pionnier ?

Le cirque n'échappe pas au constat d'un retard du spectacle vivant en Aquitaine : très peu de compagnies de cirque sont installées dans la région, la plupart d'entre elles sont fragiles, les moyens alloués au secteur par l'État et les collectivités locales sont faibles, les moyens de production sont limités, l'offre de diffusion de spectacles est réduite et les opérateurs sont souvent isolés géographiquement.

Le travail de fond du Pôle national de Boulazac, l'installation récente d'AOC, les soutiens au secteur par l'OARA, l'IDDAC, le Conseil général des Landes et la CUB depuis sa récente prise de compétences culturelles, la structuration de projets cirque à Biscarrosse ou à Bègles permettent de compenser ces faiblesses, amorçant un réveil du secteur.

Des compagnies rares et fragiles

Avec seulement dix-neuf compagnies référencées, le paysage artistique du cirque en Aquitaine apparaît fragile. L'Aquitaine n'est pas un lieu de brassage pour le cirque : le constat du déficit d'artistes est incontestable.

La Gironde regroupe 42 % du nombre de compagnies d'Aquitaine, concentrées dans l'agglomération bordelaise (7 compagnies sur 8), parmi lesquelles 5 sont basées à Bordeaux même : un quart des artistes de cirque aquitains est donc regroupé dans la capitale régionale, ce qui constitue un chiffre faible par comparaison au centralisme de la Ville de Toulouse qui regroupait 60 % du nombre de compagnies de Midi-Pyrénées en 2002 (une centaine de compagnies référencées). L'attractivité de la ville de Bordeaux pour les artistes de cirque semble faible.

Au-delà du faible nombre d'équipes artistiques, l'autre trait marquant est la proportion de compagnies en situation de marginalité, soumises à des problématiques croisées de manque de reconnaissance, de défaut d'implantation et d'instabilité économique. Deux réseaux fonctionnent ainsi en parallèle : un réseau culturel professionnel qui reconnaît quatre ou cinq compagnies régionales et un réseau secondaire regroupant les deux tiers des équipes locales qui échappent à la considération du premier.

Cette fragilité du paysage artistique peut s'expliquer par l'absence de structure chargée en région de l'accompagnement et de l'intégration professionnelle des jeunes artistes. La faiblesse du réseau institutionnel n'aide pas à corriger cette réalité. Seul Pôle national des arts du cirque, l'Agora ne peut pas porter à lui seul tout le réseau artistique régional : il assume sa position par le compagnonnage de compagnies, par les coproductions et la diffusion de spectacles régionaux et nationaux.

Cinq compagnies régionales ont fait l'objet de notre part d'une étude plus approfondie :

- Mauvais Esprits, en difficulté d'implantation territoriale dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- la Smart compagnie, identifiée par ses activités multiples mais souffrant d'un défaut de reconnaissance de la part des collectivités ;
- Bivouac, jeune compagnie nouvellement implantée à Bordeaux, dont l'implantation demande à être sécurisée par des aides locales ;
- la Fatal compagnie, archétype de l'équipe coupée des réseaux culturels institutionnels, dont l'économie repose essentiellement sur l'autofinancement par la diffusion ;
- le collectif AOC dont l'installation en Aquitaine en tant que compagnie associée à l'Agora de Boulazac vient apporter un souffle nouveau à la création régionale et permettra, encouragée par des énergies convergentes, de consolider un réseau artistique régional en anémie.

Des moyens de création limités

De la faiblesse institutionnelle découle un manque de moyens disponibles pour la création circassienne. La région compte peu d'opérateurs en coproduction : seuls l'Agora, l'OARA, l'IDDAC, le Conseil général des Landes et le Carré-Les Colonnes coproduisent des spectacles de cirque. Entre les saisons 2009-2010 et 2011-2012, 345 000 € ont été consacrés au soutien à la création circassienne en Aquitaine, soit 115 000 € en moyenne par saison pour 28 projets au total.

L'Agora est le principal contributeur de cette enveloppe, avec 80 000 € en moyenne par an consacré aux coproductions de cirque, soit 69 % des montants alloués à la création circassienne dans la région sur les trois dernières saisons.

Les moyens alloués aux productions régionales entre 2009 et 2012 représentent 101 000 €, soit un tiers du volume total des coproductions cirque des opérateurs aquitains : sept spectacles de six compagnies régionales ont été coproduits au cours des trois dernières saisons. L'éventail des aides varie de 3 000 € à 30 000 €.
Les accueils en résidence, en particulier à l'Agora, sont complémentaires aux coproductions.

Fonds mutuel d'accompagnement de la production du spectacle vivant, le dispositif expérimental Créa'Fonds ne semble pas en l'état actuel en mesure de contribuer au développement du cirque contemporain sous chapiteau.

Le développement timide de la diffusion sous chapiteau

La diffusion régionale du cirque contemporain est dominée en fréquence par le cirque en salle des programmations généralistes. L'accueil de spectacles de cirque sous chapiteau relève de démarches plus rares et concerne des opérateurs ayant équipé des emplacements dédiés et ayant acquis les techniques et savoir-faire spécifiques.

Dans l'agglomération bordelaise, Bègles (8 spectacles pour 38 représentations) et le Carré-Les Colonnes (5 spectacles pour 26 représentations sur les trois dernières saisons) diffusent l'essentiel des spectacles sous chapiteau. Le TnBA a cessé d'accueillir des chapiteaux depuis son recentrage sur le théâtre à partir de 2008. Le Centre d'animation Bastide Queyries programme un ou deux spectacles sous chapiteau chaque année dans le cadre du festival Queyries fait son cirque.

Plusieurs opérateurs en Gironde programment ponctuellement des spectacles sous chapiteau : Saint-André-de-Cubzac, Libourne et dans une moindre mesure Canéjan-Cestas et la Communauté de communes du Réolais. Malgré des expériences passées et des possibilités réelles, les chapiteaux sont quasi absents au sud du bassin d'Arcachon.

Le reste de l'Aquitaine est, en matière de diffusion de spectacles sous chapiteau, dominé par l'exemplarité des Landes, où une dynamique croisée entre la collectivité départementale et des opérateurs (le CRABB de Biscarrosse, l'association française de cirque adapté (AFCA) à Aire-sur-l'Adour, l'école Galaprini à Cap-Breton, etc.) concourt au développement du cirque sur le territoire. Dans les autres départements, les initiatives sont isolées, ponctuelles et fragiles (Villeneuve-sur-Lot, Scène nationale de Bayonne, etc.).

Les dispositifs d'aide à la diffusion

Deux opérations spécifiques d'accompagnement de la diffusion permettent aux opérateurs régionaux d'accueillir des spectacles sous chapiteau :

- Cirque en 5 départements, qui depuis 2009 permet une irrigation du territoire, la mobilité des publics, l'implication des institutions et qui a été déclencheur de l'implantation d'AOC en Aquitaine ;
- les tournées départementales « Arts de la piste et formes itinérantes » de l'IDDAC en Gironde, permettant à des villes moyennes d'accueillir des chapiteaux de cirque.

D'autres dispositifs existent qui ne sont pas spécifiques au chapiteau : coréalisations, plateformes de visionnage, diffusion en milieu rural, accompagnement de la diffusion hors région.

La bonne fréquentation des spectacles sous chapiteau

Les organisateurs de spectacles sous chapiteau dans l'agglomération bordelaise témoignent de taux de fréquentation très confortables. Cela ne signifie pas pour autant que le cirque attire davantage que les autres formes artistiques ni qu'il constitue le « nouvel eldorado » des

programmateurs. Malgré son développement récent, l'offre circassienne dans la métropole girondine reste marginale par rapport aux autres disciplines du spectacle. Par ailleurs, la rareté des programmations de cirque contemporain explique l'engouement des girondins pour cet art.

Les opérations exceptionnelles

Le cirque est rarement concerné par des opérations de grande ampleur en terme de coûts, de montage, de fréquentation publique, de moyens de communication, de conditions d'accueil technique. L'ampleur des questions soulevées et la capacité de ce type d'opération à mettre en exergue des contradictions et des tensions sur le territoire intéresse pourtant notre étude.

Un des seuls projets de cette envergure en Aquitaine fut la venue du grand chapiteau des Arts Sauts à Boulazac avec le spectacle *Ola Kala* en 2004, opération qui fit l'objet d'un partenariat original entre l'Agora et l'OARA qui organisèrent un train TER permettant d'acheminer le public bordelais en Dordogne. Sept ans plus tard, les difficultés à organiser à l'échelle de l'agglomération bordelaise la venue de *Calacas* de Zingaro donnent le sentiment d'une régression.

Nous pouvons retenir de ces expériences les risques de mise en tension des opérateurs locaux sur des enjeux d'affichage, l'accentuation de la concentration de l'offre culturelle et la difficulté à faire jouer les solidarités territoriales dans des situations de concurrence entre ville-centre et périphérie.

Une multiplication des espaces chapiteau dans l'agglomération bordelaise

L'agglomération bordelaise a un atout de taille par rapport aux autres grandes villes françaises : elle dispose de réserves foncières importantes issues de la reconversion d'anciennes installations portuaires, industrielles ou militaires. Cette disponibilité foncière a parfois inspiré, dans le cadre des grands projets d'aménagement, l'affectation de surfaces à l'accueil de chapiteaux. Le chapiteau est un moyen de marquer un territoire, de donner un signal de reconquête. Trois des quatre espaces dédiés aux chapiteaux dans l'agglomération sont directement liés à une opération urbaine : l'Opération de rénovation urbaine pour l'esplanade des musiques à Bègles, l'OIN Euratlantique pour l'espace d'hivernage de Romanès aménagé par la CUB et l'opération d'aménagement de la Bastide pour l'esplanade chapiteau de la Ville de Bordeaux.
Cet intérêt des opérateurs publics pour des espaces chapiteaux est récent dans l'agglomération qui ne comptait qu'un seul espace dédié en 2005, celui de Saint-Médard-en-Jalles, utilisé par Le Carré-Les Colonnes.

D'autres espaces non exclusifs servent ponctuellement à accueillir des cirques, comme la place des Quinconces à Bordeaux qui accueille chaque année les grands cirques traditionnels qui jouent à la recette (Cirque Gruss, Pinder, Amar).

La problématique des espaces chapiteaux croise des questions foncières, techniques et financières. Mais la question préalable et nécessaire est la destination du projet : un espace chapiteau, pour quoi faire ? Faute d'avoir entamé une consultation d'expert en lien avec les acteurs de terrain, la Ville de Bordeaux va disposer en 2013 d'un équipement dont le sens et la finalité n'ont pas été définis précisément.

Le paysage régional de la formation

Le diagnostic du cirque en Aquitaine passe enfin par la question de la formation, répartie entre la formation professionnelle représentée par un opérateur unique, l'École de cirque de Bordeaux (ECB), et la formation de cirque amateur dispensée par une douzaine d'écoles disséminées sur tout le territoire aquitain.

L'École de cirque de Bordeaux (ECB) est la plus ancienne école de cirque d'Aquitaine. C'est aussi la seule de la région à développer une offre de formation professionnelle, consistant en un cursus de deux ans proposé à une quinzaine de stagiaires par promotion. Une grande part de l'activité de l'école correspond par ailleurs à l'animation de l'école de cirque amateur.
L'ECB traverse une zone de turbulence depuis 2008, marquée par un renouvellement de la direction et par d'importantes difficultés financières. Le projet semble toutefois sur la voie d'un repositionnement conforme à son statut de plus importante école de cirque de l'agglomération bordelaise.

Le paysage régional de la formation de cirque amateur est diversifié, caractérisé par plusieurs écoles, une maison de quartier, un centre d'animation socioculturelle, une clinique spécialisée, une formation de formateurs, des activités de cirque adapté, etc. HorsLesMurs recense douze écoles de cirque amateur réparties de manière à peu près équilibrée sur le territoire régional. La Fédération française des écoles de cirque (FFEC) en dénombre sept, correspondant à ses adhérents. Aucune école de Gironde n'y est plus affiliée depuis 2007, à l'exception de la délivrance d'un tout nouvel agrément à une maison de quartier pluridisciplinaire.

Les budgets limités et les conditions d'installation matérielles constituent les principaux handicaps de ces structures : locaux souvent peu adaptés, trop exigus, équipement parfois vétustes, équipes peu nombreuses, etc. Ces inconvénients nuisent à la qualité de l'offre régionale.

L'espace régional et le territoire métropolitain ne sont pas saturés en formation de cirque amateur, d'autant que le cirque a la capacité de diversifier son offre. Le nombre d'adhérents est restreint : environ 4 000 amateurs en Aquitaine, soit 250 adhérents en moyenne par école.
La demande de pratique de cirque en amateur étant forte, trois nouvelles écoles pourraient ouvrir prochainement en Aquitaine et plus particulièrement en Gironde (la Teste de Buch, la Communauté de communes de Montesquieu et Eysines).

Conclusion

Le paysage régional du cirque présente des lacunes profondes, des fragilités, mais aussi de réels points d'appui : une fréquentation des spectacles de cirque qui traduit une appétence du public, des dispositifs de coréalisation qui permettent de relier les initiatives de diffusion, quelques diffuseurs en région qui partagent le désir de travailler ensemble (l'Agora, Biscarrosse, Bègles, le Carré-les Colonnes), une école de cirque qui réinvente son projet, etc.
Le volontarisme de quelques uns sera cependant insuffisant pour dynamiser un paysage clairsemé, leurs énergies risquant en outre de s'éparpiller ou de se neutraliser. Une meilleure coordination des acteurs portée par des politiques de soutien déterminera si l'Aquitaine demeure un relatif « désert de cirque » ou si elle devient un « front pionnier » exemplaire des dynamiques culturelles territoriales.

Partie III - La ville de Bègles : émergence d'un nouvel acteur cirque en région

La Ville de Bègles est en passe de devenir le nouvel acteur incontournable de la diffusion du cirque sous chapiteau dans l'agglomération bordelaise. Depuis 2005, la Ville programme en effet de longues séries sous chapiteau, faisant du cirque un élément marqueur de son identité, susceptible d'attirer des publics de toute l'agglomération et de renforcer l'offre culturelle municipale.

Les mutations démographiques, sociologiques et urbaines de Bègles ont conduit à repenser le socle de la politique culturelle de la ville. Plus profondément, elles ont suscité une réflexion sur ce qui peut constituer le ciment et l'identité d'une ancienne ville ouvrière périphérique. Populaire, convivial, nomade et créatif, le cirque sous chapiteau est apparu comme capable de porter cet enjeu identitaire.

Un positionnement qui s'invite dans une réflexion sur la ville

Jusqu'en 1931, Bègles est la banlieue industrielle la plus peuplée de Bordeaux. Le sentiment d'appartenance à la ville est constitutif d'une forte identité de classe : être « de Bègles », c'est appartenir à la population ouvrière et industrieuse de l'agglomération bordelaise. De l'autre côté des boulevards, la même expression est condescendante. Les boulevards sont un seuil sociologique et géographique : les franchir représente un basculement social, architectural et paysager.

En 1989, l'élection de Noël Mamère à la Mairie fait de Bègles la première commune de plus de 20 000 habitants de l'hexagone à être dirigée par un maire écologiste. Le projet de ville relève dès lors d'une stratégie de requalification urbaine et de développement durable avec l'affirmation d'une spécificité dans les technologies écologiques et durables.

L'identité ouvrière de Bègles transparaît dans son activité culturelle. La ville a par exemple longtemps accueilli la fête de l'Humanité en Gironde. Elle a également organisé les Feux de Garonne de 1991 à 1997, première grande manifestation d'espace public de l'agglomération bordelaise avec une forte implication de la population locale. Cette dimension populaire est même devenue emblématique avec la Fête de la morue, initiée par la Ville en 1996.

Les Rendez-vous de Terres Neuves, organisés depuis 2006 par l'association les Sangliers sont lâchés, constituent désormais l'unique événement musical de grande capacité publique sur la commune (environ 2 000 spectateurs par soir).
Le succès des Rendez-vous de Terres Neuves ainsi que celui de l'accueil de chapiteaux de cirque dès 2005 ont contribué à inspirer à la commune de Bègles sa stratégie d'utilisation de l'esplanade des Terres Neuves à des fins culturelles, liée aux grandes opérations urbaines en cours dans la ville.

Les grandes opérations urbaines

La ville est concernée par deux grandes opérations d'aménagement urbain qui affectent 45 % de son territoire : l'Opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique (OIN Euratlantique) et l'Opération de renouvellement urbain de Bègles (ORU).

Une forte dynamique démographique

Comme les communes voisines de l'agglomération bordelaise, Bègles connaîtra dans les décennies à venir une croissance démographique sans précédent : entre 30 000 et 35 000 habitants résideront à Bègles d'ici à 2030. Les grandes opérations urbaines en cours à Bègles sont susceptibles d'attirer une population jeune, active, familiale et exigeante en matière d'offre culturelle. L'ancienne cité-dortoir doit affronter une problématique partagée par d'autres villes de banlieue : compenser le défaut de rayonnement par rapport à la ville centre. Un des moyens de ce rattrapage est d'adosser aux opérations d'urbanisme un volet culturel fort, facteur pour les communes d'attractivité et de singularisation.

Le volet culturel des Terres Neuves

L'aménagement des Terres Neuves comporte un programme d'habitat (réhabilitation de l'ancien bâti, construction de logements neufs) et la création d'un parc de l'Économie créative réunissant soixante dix acteurs économiques sur l'emprise foncière d'une ancienne friche militaire. Le site couvre 18 000 m^2 de locaux professionnels répartis en 16 bâtiments progressivement réhabilités.

Au cœur du périmètre des Terres Neuves se situe, entourée par les bâtiments du parc d'économie créative, l'esplanade des musiques sur l'avenue Robert Schuman, place de 2 500 m^2 qui deviendra au terme des travaux fin 2012 l'espace public central du nouveau dispositif urbain. L'agencement de l'esplanade des musiques pour l'accueil de chapiteaux correspond ainsi à une réflexion sur l'utilisation de l'espace public, sur le paysage urbain, sur une nouvelle économie de l'équipement culturel et sur l'attractivité des spectacles de cirque sous chapiteau.

Contigu à l'esplanade, un bâtiment en voie de rénovation, le rez-de-chaussée du BT7 (bâtiment 7) est destiné à devenir un lieu de vie multiforme et alternatif, dont le fonctionnement sera à articuler à la dynamique de l'esplanade des chapiteaux.

La formulation empirique du projet cirque

Le positionnement de Bègles sur le cirque s'est construit empiriquement à partir de 2005 par l'accueil de chapiteaux, démarche qui répondait à une insuffisance d'équipements culturels municipaux et qui a donné lieu d'emblée au montage de partenariats intercommunaux.

La ville est en effet confrontée à un handicap qui est aussi un atout : elle ne dispose pas de grande salle de spectacle. Les deux lieux utilisés dans le cadre de la saison culturelle sont la chapelle de Mussonville (160 places) et la salle Albert Delteil (250 places assises ou 400 places debout).

Hors projets cirque, la fréquentation de la saison culturelle se situe autour de 6 500 spectateurs par an, chiffre inférieur à celui des villes de l'agglomération de taille similaire disposant de salles de 500 places, qui avoisinent les 15 ou 20 000 spectateurs par an.

Afin de pallier la faible capacité d'accueil du public pour le spectacle vivant à Bègles, les arts du cirque sous chapiteau sont apparus comme un recours pour étoffer la saison et étendre l'influence culturelle de Bègles au-delà du périmètre communal.

Objet par nature souple et nomade, le chapiteau compense la petite jauge de la chapelle de Mussonville, sans générer les coûts de fonctionnement d'une salle de spectacles standard. Il présente par ailleurs l'avantage de permettre l'utilisation d'espaces variés dans la ville.

Les accueils de chapiteaux

Bègles a commencé à accueillir des chapiteaux en 2005 avec le *Mariage gitan* du cirque Romanès. Depuis 2010, la Ville accueille trois spectacles sous chapiteau par saison. Onze spectacles de cirque sous chapiteau ont été accueillis par le Service culturel-CREAC de Bègles depuis 2005, totalisant 81 représentations et 36 000 spectateurs (64 % des spectateurs de l'ensemble de la programmation culturelle de Bègles sur la période).

Le nombre moyen de représentations par spectacle est de 7,4 caractérisant une politique assez nette de programmation de séries.

Tous les spectacles accueillis ont fait l'objet de partenariats (7 partenaires différents : TnBA, IDDAC, CUB, Villes de Floirac, Villenave d'Ornon, Pessac, Gradignan).

Chapiteau en hiver : une initiative ponctuelle ?

Chapiteau en hiver est une initiative portée par la Smart compagnie, événement sous chapiteau dont la première édition se tiendra à Bègles du 14 au 31 décembre 2012. La compagnie assure la direction artistique et l'organisation de ce projet, qui comprendra des actions de médiation pour la découverte des arts de la piste, des représentations de spectacles, un cabaret pour le réveillon du 31 décembre avec le collectif AOC, la Smart compagnie et la compagnie Bivouac et des « labos », auditions destinées à constituer l'équipe artistique du prochain spectacle d'AOC, *4CC* (titre provisoire).

Ce projet est perçu par la ville comme une carte blanche à la compagnie, lui permettant de résider, de travailler, d'inviter d'autres artistes et de montrer son travail à Bègles pendant une période où le service culturel, en raison de difficultés à mobiliser son personnel en période de Noël, n'est pas en mesure de proposer des manifestations culturelles.

Chapiteau en hiver vient donc enrichir la saison cirque de Bègles. Sans s'engager sur la pérennité de cette opération, la ville de Bègles saisit cette proposition comme une manière de travailler avec des compagnies locales et de densifier à moindre coût son offre culturelle sur la commune.

Cette manifestation a valeur de test pour Bègles et son service culturel. Il conviendra d'en dresser un bilan précis avec l'ensemble des parties prenantes : compagnies porteuse (Smart compagnie), compagnies associées, publics, associations, Ville de Bègles : viabilité économique du projet, respect de la réglementation sociale et des mesures de sécurité, qualité artistique des propositions, satisfaction des publics, cohérence avec l'ensemble de la saison de cirque à Bègles.

La reconnaissance de l'intérêt communautaire des manifestations de cirque à Bègles

Le volontarisme de Bègles en matière d'accueil de chapiteaux de cirque contemporain est encouragé la Mission Urbanité Culture(s) de la CUB. Les manifestations de cirque sous

chapiteau à Bègles remplissent les critères qui conditionnent le soutien financier d'une manifestation culturelle par la Communauté urbaine de Bordeaux : développement économique, cohésion sociale, cohésion territoriale et rayonnement de la métropole.

En 2012, Bègles a obtenu 25 000 € d'aide de la CUB pour la programmation des trois spectacles de cirque de la saison 2011-2012.

Conclusion : la ville en partage

L'enjeu du cirque à Bègles dépasse largement les enjeux sectoriels de la discipline artistique. La présence de chapiteaux et d'artistes dans la ville est au cœur du projet communal : elle incarne la volonté d'écrire une histoire collective autour de l'esplanade des Terres Neuves, qui articule les différentes composantes de ce nouvel espace public emblématique du renouveau urbain.

L'enjeu de la politique circassienne de Bègles est de donner une âme au nouveau quartier des Terres Neuves, de conforter le lien social et de favoriser l'intégration des futurs arrivants. Le chapiteau devient aussi pour Bègles une façon de singulariser son offre culturelle à l'échelle de l'agglomération.

Il importe de rester vigilant au respect des équilibres territoriaux et de penser la dynamique de développement du chapiteau à Bègles en cohérence et en complémentarité avec les opérateurs locaux et régionaux.

Partie IV - Préconisations

Nous concluons cette étude par une série de préconisations qui esquissent un canevas de structuration du cirque à l'échelle de la métropole bordelaise et dans le contexte aquitain. Nous avons en effet acquis au cours de ce travail la conviction que le développement du cirque dans l'agglomération doit passer par une réflexion plus large sur la structuration de l'ensemble de la filière à l'échelle régionale, dans une dynamique d'ouverture vers les régions voisines et transfrontalières.

Comme nous l'avons constaté au cours de nos enquêtes, la première fragilité du secteur repose sur l'existence de ruptures de continuités entre les différents acteurs du cirque en région : la structuration de la formation ne débouche pas sur l'implantation de compagnies en région ; les compagnies régionales sont trop peu nombreuses pour constituer une masse critique suffisant à induire une dynamique régulière de production et de diffusion régionale ; les opérateurs ne disposent pas des moyens financiers pour soutenir l'émergence artistique régionale ; contrairement à d'autres régions, le cirque ne s'est pas développé en Aquitaine parce qu'il n'a pas été pris en compte dans les politiques des collectivités publiques comme un outil d'aménagement culturel du territoire.

La seconde fragilité consiste en la fréquence des situations de repli, d'isolement géographique et professionnel, caractérisant l'insuffisance de mécanismes de coopération, de continuité territoriale et de solidarité : isolement des compagnies régionales ou des opérateurs sur leur territoire, faible nombre d'opérateurs impliqués dans les réseaux professionnels nationaux et européens, fragilité des réseaux régionaux existants, etc.

La construction ou la consolidation de passerelles intra et inter sectorielles a pour préalable le renforcement des acteurs dans leurs prérogatives. Cette étape doit reposer sur une prise en compte du positionnement des opérateurs sur la carte régionale et nationale du cirque dans une chaîne de fonctions complémentaires.

La vitalité artistique régionale est à la fois le symptôme et le moteur du développement du secteur et doit mobiliser l'ensemble du réseau institutionnel et professionnel. L'activité artistique, dans sa diversité et son interdisciplinarité, doit être soutenue par un mouvement coordonné afin de devenir à son tour le vecteur d'une dynamique globale portée par l'excitation des publics, la réactivité des opérateurs et le réveil des décideurs publics.

La coordination des politiques publiques autour de stratégies concertées est nécessaire au développement du cirque. Les notions d'équilibre territorial et de filière peuvent constituer les axes de réflexion dialectique de ce travail :

- la synergie et la complémentarité des acteurs conditionnent l'existence d'une filière cirque en Aquitaine ;
- la structuration d'une filière permettra à chacun des acteurs de trouver sa place dans une cohérence régionale avec les autres opérateurs du territoire.

La programmation de séries de spectacles sous chapiteau à Bègles a clairement une vocation de rayonnement communautaire. Bègles doit donc être conforté dans cette dynamique par des financements légitimes.

En revanche, Bègles doit impérativement s'inscrire dans une chaine de complémentarités intégrant les autres opérateurs de l'agglomération qui ont un rôle à jouer dans la dynamique métropolitaine : le Carré-les Colonnes sur l'accueil de spectacles et sur la coproduction, l'École de cirque de Bordeaux sur la formation et l'insertion professionnelle, le TnBA sur ses missions de soutien aux écritures contemporaines et son réseau de public.

Nous préconisons donc un modèle à géométrie variable qui établit la primauté de Bègles sur la question des séries sous chapiteau tout en prescrivant une organisation horizontale basée sur la coopération et la recherche de complémentarités entre les différents volets de l'activité circassienne (formation, création et diffusion).

1. Penser l'organisation territoriale du cirque en cohérence et en complémentarité

Structurer un canevas régional du cirque

La dynamique régionale du cirque peut actuellement prendre appui sur trois pôles qui sont à l'impulsion de la dynamique circassienne régionale : l'Agora de Boulazac, les opérateurs de l'agglomération bordelaise et le CRABB de Biscarrosse.

À l'avenir, deux opérateurs sont susceptibles de compléter cette carte afin de couvrir un espace régional plus structuré et d'offrir des débouchés diversifiés en diffusion et en terme de partenariats : la Communauté d'agglomération de Pau et la Scène nationale de Bayonne Sud Aquitain.

Renforcer et coordonner les pôles existants

L'Agora, Pôle national des arts du cirque de Boulazac, chef de file des arts du cirque en Aquitaine et garant de la cohésion du réseau régional :

- un pôle national décentralisé : une expertise qui nourrit la métropole sans être en rivalité avec les autres initiatives : pas de monopole, décentralisation, complémentarité plutôt que concurrence ;
- une expertise régionale : animateur du réseau professionnel aquitain, correspondant des institutions et des structures intermédiaires (DRAC, Conseil régional, Conseil général Dordogne, OARA, IDDAC, ACDDP24, etc.) ;
- l'animateur d'un réseau de production régional à consolider (OARA, Le Carré-les Colonnes, Bègles, Biscarrosse, etc.) ;
- le relais des partenariats régionaux avec le réseau national du cirque : membre fondateur de Territoires de Cirque (conseil, analyse régionale) ;
- l'initiateur de partenariats interrégionaux avec Nexon et Tulle et plus largement en Limousin, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées ;
- un potentiel public qui couvre le bassin de population nord Aquitaine (Boulazac, Périgueux, Bergerac), sud Limousin (Limoges, Nexon, Brive, Tulle) et sud Poitou (Angoulême).

⊙ Mettre en place à l'échelle de la région un groupe de travail piloté par l'Agora et l'OARA réunissant les acteurs référents sur le cirque pour la coordination de la production, des résidences et de la diffusion : structure de concertation légère, horizontale, informelle et non prescriptive.

Agglomération bordelaise :

- Reconnaissance du rôle moteur de Bègles sur la diffusion de séries de spectacles de cirque sous chapiteau dans l'agglomération ;
- une recherche de partenariat entre les grands opérateurs cirque de l'agglomération intégrant les dimensions de la formation, de la production et de la diffusion : Le Carré-les Colonnes Saint-Médard-en-Jalles/Blanquefort, l'École de cirque de Bordeaux (ECB), le TnBA, le service culturel-CREAC de Bègles.
    - l'approfondissement du dialogue entre ces structures pour mutualiser des activités (diffusion, médiation, mobilité des publics, formation) et créer des transferts de compétences ;
    - le retour du TnBA dans la boucle des discussions sur les projets cirque ;
    - une concertation sur les gros projets de cirque au sein de l'agglomération ;
    - des collaborations durables dans le respect de l'intégrité et des prérogatives de chacun ;
    - des partenariats extérieurs à construire (régions voisines, coopération nationale et européenne) ;
    - un potentiel public sur l'ensemble de la Gironde, de la Région et au-delà pour les grandes opérations.

⊙ Ouvrir un espace de concertation à l'échelle de l'agglomération entre ces quatre structures pour un développement concerté du cirque : définition d'objectifs communs et

d'activités concrètes (co-réalisation, médiation et action culturelle, coproductions, résidences, formation, etc.).

🗁 La coordination de cette démarche peut relever du travail de l'IDDAC et de la CUB.

Le CRABB de Biscarrosse et la dynamique départementale du cirque dans les Landes :

- la pièce maîtresse de la diffusion du cirque sous chapiteau dans les Landes ;
- le seul festival dédié au cirque en Aquitaine ;
- le partenaire de référence des opérateurs de cirque dans les Landes ;
- un potentiel public qui couvre le département des Landes et un rayon plus large pendant le festival (sud Gironde et Pyrénées-Atlantiques).

⊙ Légitimer l'action du CRABB et poursuivre son intégration dans les réseaux professionnels régionaux et nationaux.

⊙ Poursuivre l'action exemplaire du Conseil général des Landes dans le développement de structures : CRABB de Biscarrosse, école de cirque de Cap Breton, AFCA à Aire-sur-l'Adour, volonté d'accueillir des compagnies sur le territoire.

<u>Développer des pôles complémentaires</u>

Communauté d'agglomération de Pau : un positionnement à affirmer mais un potentiel important pour le cirque.

- une compagnie à conforter sur son territoire (Mauvais Esprits) et une confiance réciproque à reconquérir ;
- le chapiteau de Mauvais Esprits : un outil de diffusion à exploiter ;
- des partenariats interrégionaux à développer (Tarbes, Auch, Encausse-Les-Thermes) ;
- un potentiel public qui couvre le département des Pyrénées-Atlantiques, les Landes, les Hautes-Pyrénées et le Gers.

⊙ Reconstruire le dialogue entre la compagnie Mauvais Esprits et ses instances locales, définir des principes de fonctionnement et dégager des perspectives de développement du cirque dans le Béarn.

Scène nationale de Bayonne Sud Aquitain :

- un pivot pour les coopérations avec San Sebastián Capitale européenne de la culture 2016 ;
- un relais régional des initiatives culturelles avec l'Eurorégion Aquitaine Euskadi ;
- un potentiel public qui couvre le sud Aquitaine et le Pays-Basque espagnol.

⊙ Porter un regard plus attentif à la création circassienne contemporaine et aux potentialités du secteur dans le cadre de coopérations transfrontalières.

Favoriser une posture de complémentarités et d'intelligence territoriale

⊙ Renforcer les capacités de chacun par la coopération, la mutualisation et la solidarité.

⊙ Conforter les compagnies régionales par des aides au fonctionnement et favoriser l'implantation de nouvelles compagnies en région.

⊙ Prendre en compte les liens historiques entre structures et compagnies, proscrire les pratiques de concurrence et d'exclusivité.

⊙ Organiser la présence des grands projets sur tout le territoire régional : présence alternée des opérations exceptionnelles dans la métropole bordelaise et dans la région (ex. Les Art Sauts à Boulazac).

Amorcer une concertation sur une nouvelle politique du cirque en Aquitaine

⊙ Engager une réflexion concertée entre les principales institutions et collectivités territoriales sur une nouvelle politique du cirque en Aquitaine : DRAC Aquitaine, Région Aquitaine, départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne, de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

🗁 L'OARA pourrait promouvoir cette démarche et en coordonner la mise en œuvre.

2. Favoriser la diffusion des projets cirque sous chapiteau à l'échelle régionale

Permettre des séries importantes sous chapiteau dans une grande agglomération, sur des terrains adaptés, est une réelle contribution au soutien des formes artistiques sous chapiteau.

Accompagner le développement d'une saison cirque sous chapiteau à Bègles

La montée en puissance de Bègles sera progressive, l'activité optimale pouvant correspondre à quatre chapiteaux montés pour un mois chaque année, une présence régulière des chapiteaux dans le paysage urbain et une alternance de spectacles de format différent : compagnies régionales, de renommée nationale et internationale.

⊙ Accompagner le développement d'une saison cirque sous chapiteau à Bègles pour atteindre une moyenne de six spectacles accueillis, 25 représentations et 12 000 spectateurs environ chaque année.

⊙ Prévoir une augmentation des budgets du service culturel-CREAC de Bègles et un renforcement de l'équipe : Ville de Bègles, CUB, Département, Région, sur des critères de cohérence territoriale, de contribution au développement artistique et culturel local, de bénéfice d'image et de retombées sur l 'économie locale.

Pérenniser Cirque en 5 départements

Au-delà des résultats directs en terme de public, l'État et les collectivités territoriales doivent reconnaître le rôle structurant de cette initiative en terme de décentralisation culturelle et d'aménagement du territoire :

- impulsion d'une dynamique générale en Aquitaine qui profite à toutes les initiatives de cirque (arrivée d'AOC, mise en œuvre de synergies transposables, effet de stimulation des soutiens aux créations régionales, etc.) ;

- développement de l'expertise des opérateurs régionaux sur l'accueil de chapiteaux ;
- dispositif compensatoire permettant aux petits opérateurs d'assumer un accueil lourd, notamment en milieu rural ;
- dispositif permettant aux agences culturelles d'assumer leurs missions d'aménagement culturel du territoire (ACDDP24, IDDAC, OARA, etc.).

⊙ Accompagner Cirque en 5 départements de manière concertée entre l'État et les collectivités territoriales pour permettre aux partenaires plus fragiles de participer au dispositif.

Développer la concertation autour des projets d'envergure

Les projets d'envergure nécessitent de la concertation et un regard équilibré sur le territoire. Compte tenu des jauges de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et du tarif des places, ce type d'opération siphonne une partie des publics de cirque pendant deux ou trois mois sur un large périmètre. La concordance de ces projets avec les calendriers de saison évitera de nuire aux programmations régulières en prévoyant notamment avec l'ensemble des opérateurs des périodes de « jachère » c'est à dire de creux de programmation cirque après des opérations exceptionnelles.

⊙ Organiser une concertation en amont des grands projets pour aider à leur mise en œuvre et contribuer au développement durable du cirque.

Développer les partenariats sur la diffusion

Les partenariats actuels autour de la diffusion de projets de cirque sont dominés en Gironde par le principe de l'achat de places au coût fauteuil. D'autres dispositifs alternatifs ou complémentaires peuvent se montrer pertinents :

- la coréalisation par le partage des coûts et des recettes au prorata de l'engagement des partenaires, système reposant sur un partage solidaire des risques intégrant l'ensemble des coûts, notamment techniques ;
- la réserve de places au tarif public pour des structures partenaires et la remise en circulation des invendus 1 ou 2 semaines avant le spectacle. Ce système permet d'impliquer un grand nombre de partenaires pour lesquels le risque est nul, permettant de drainer des publics larges sur les grosses opérations (ex. partenariat sur *Calacas* de Zingaro à CIRCa-Auch) ;
- le développement des dispositifs de mobilité des publics (bus, covoiturage, pédibus, vélo-bus, train TER, etc.) ;
- l'extension des actions de médiation et de sensibilisation à l'échelle du réseau de partenaires ;
- les partenariats logistiques et techniques par le prêt de matériel, l'expertise technique, la gestion de la billetterie, la mise à disposition ou l'échange de personnels, etc.

⊙ Imaginer des dispositifs combinés permettant de jouer sur plusieurs registres avec des partenaires différemment impliqués dans le projet.

⊙ Protéger la souveraineté des opérateurs dans leurs choix de programmation : les coopérations passent toujours par des affinités personnelles, des relations de confiance et une communauté d'envie artistique.

Développer les partenariats privés

Les grandes opérations urbaines et la vogue de l'économie créative favorisent les partenariats privés. Deux modalités sont reconnues par l'administration fiscale, le mécénat et le parrainage. Les grandes fondations d'entreprises privilégient les manifestations prestigieuses et sont souvent engagées dans des programmes pluriannuels. Les PME locales peuvent s'investir sur des opérations plus modestes bien que la crise impacte leurs budgets de mécénat.

⊙ Solliciter les entreprises mécènes du territoire.

Peser les avantages et les inconvénients des séries

Les séries permettent de réaliser des économies d'échelle et d'amortir les dépenses par des recettes de billetterie plus volumineuses. Pour la compagnie, l'intérêt est économique et artistique : une série fait mûrir un spectacle. Les séries comportent néanmoins deux défauts, celui d'exposer trop fortement des spectacles encore fragiles et d'absorber une grande partie du public local sur une seule opération.

⊙ Veiller à protéger les formes et à respecter les équilibres territoriaux : il est parfois préférable sur un même bassin de public de débuter par une série courte (de 3 à 5 représentations) l'année de la création pour permettre une série longue (plus de 8 représentations) l'année suivante.

⊙ Prendre part à la réflexion nationale sur la question de l'auto-diffusion accompagnée afin de développer en la matière des pratiques favorables aux publics et aux artistes.

3. Développer les moyens et favoriser les bonnes pratiques en matière de production et de résidence

Valoriser la notion d'engagement auprès des artistes

⊙ Contribuer aux budgets de production à des hauteurs significatives.

⊙ Être à l'écoute des artistes, porter un regard extérieur sur la création, respecter leur liberté.

⊙ Accompagner les artistes dans la recherche de partenaires en activant ses réseaux.

⊙ Diffuser le spectacle coproduit et accompagner la recherche de diffusions.

Développer des résidences exemplaires

La résidence est une forme nécessaire d'accompagnement de la création artistique. La plasticité de la notion et la multiplicité des pratiques d'accueil imposent déontologie et exemplarité.

⊙ Viser l'application des principes suivants :

- rémunération des artistes et techniciens (prise en charge par la structure d'accueil ou résidence en coréalisation) ;

- prise en charge des frais de voyage et de séjour ;
- mise à disposition d'un lieu en ordre de marche (espaces, équipement et accompagnement technique) ;
- dialogue emprunt de discrétion et de bienveillance entre les artistes et la structure d'accueil.

Imaginer des schémas alternatifs de production articulés à la diffusion

Une série de préachats coordonnés au sein d'un réseau de partenaires peut représenter une alternative au montage traditionnel des productions de spectacles (schéma actuellement expérimenté au sein du réseau de Cirque en 5 départements) : effet d'entraînement, consolidation des schémas économiques.

⊙ Développer les schémas de production qui articulent création et diffusion.

⊙ Renforcer le dispositif Créa'Fonds par des contributions plus significatives : réfléchir à un engagement plus déterminant des coproducteurs et à la diffusion des spectacles aidés par le réseau.

Articuler le rôle de Bègles à d'autres dimensions de l'accompagnement artistique

D'ambition communautaire, la diffusion de spectacles sous chapiteau à Bègles doit être complétée par un accompagnement artistique : participation à la vitalité artistique régionale, contribution à la qualité de l'offre artistique, construction de relations étroites avec les équipes artistiques.

⊙ Participer à Bègles à l'accompagnement de la création artistique : coproduction, résidences, préachats.

⊙ S'acheminer vers l'implantation d'une compagnie associée : compagnonnage au long cours (de 1 à 3 saisons), contribution à l'émergence de talents circassiens et à l'implantation d'artistes en région. Collaboration artistique multiforme :

- résidence sur la commune ;
- coproduction et présentation des créations dans la ville ;
- participation à la saison culturelle et aux moments phares de la cité ;
- participation à des actions spécifiques de relation avec les publics : associer le public de la ville aux parcours des artistes et voir se déployer une œuvre artistique sur le long terme.

⊙ Adapter les budgets du service culturel-CREAC de Bègles à ces missions d'accompagnement artistique avec l'aide des partenaires publics.

Renforcer les moyens de production et de diffusion du Carré-les Colonnes

La labellisation du Carré-les Colonnes en scène nationale permettrait de renforcer son rôle dans le soutien au secteur cirque par la coproduction d'équipes régionales et par le soutien à des productions nationales et européennes.

⊙ Conforter les moyens de production du Carré-les-Colonnes en faveur des écritures du cirque contemporain.

⊙ Reconnaître au Carré-les Colonnes un rôle structurant dans l'articulation entre formation et production en partenariat avec l'École de cirque de Bordeaux.

4. Accompagner les évolutions de la formation

Repositionner l'École de cirque de Bordeaux dans un schéma régional et national

Renforcer l'accompagnement de l'École de cirque de Bordeaux par les collectivités

⊙ Veiller à ce que l'ECB puisse s'engager durablement dans la voie d'une sortie de crise : moyens financiers mais aussi aide à la redéfinition du projet de l'école, à sa restructuration, à une nouvelle gouvernance et la définition de sa place à l'échelle régionale.

⊙ Clarifier la position que la Ville de Bordeaux entend réserver à cette école : projet, expertise, accompagnement, moyens financiers.

Regagner l'agrément de la Fédération française des Écoles de cirque (FFEC)

⊙ Déposer une nouvelle demande d'agrément, gage d'inscription dans une démarche de qualité : participation à la réflexion professionnelle, qualité pédagogique, prévention santé/sécurité.

Singulariser le cursus professionnel dans un contexte national et européen saturé

La structuration du projet pédagogique de l'ECB ne doit pas s'exonérer d'une lecture nationale et européenne du marché de la formation professionnelle.

⊙ Tenir compte de la concurrence accrue des formations professionnelles en Europe et de la circulation internationale des jeunes artistes.

⊙ Rechercher une singularisation de l'offre de formation afin d'offrir une plus-value aux étudiants en terme de débouchés vers les formations supérieures ou de possibilités d'insertion.

⊙ Imaginer un rôle pour l'école dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés : l'ECB pourrait devenir une structure levier de l'émergence artistique circassienne régionale, mission facilitée par la permanence artistique au sein de l'école et par des partenariats avec des centres de formation professionnelle en France (Le Lido, École de cirque de Lyon, etc.) et en Europe.

Consolider le schéma régional de la formation circassienne amateur

Harmoniser la qualité de l'offre de formation

L'affiliation des écoles de cirque amateur régionales à la Fédération française des écoles de cirque (FFEC) doit permettre de garantir l'existence d'un projet pédagogique, le respect de la loi en matière de santé/sécurité et d'accueil de publics, la qualité des enseignements et le professionnalisme des encadrants.

⊙ Mettre en application les critères de qualité et de santé/sécurité préconisés par la FFEC et adhérer à la fédération nationale.

Améliorer les infrastructures pédagogiques de la formation de cirque amateur

En matière de formation de cirque amateur, le nerf de la guerre est moins l'aide au fonctionnement que l'infrastructure : disposer de locaux spécifiques, convenablement aménagés, équipés en matériel et suffisamment spacieux est nécessaire aux écoles pour générer de manière pérenne des ressources propres.

⊙ Renforcer le soutien des infrastructures de formation de cirque amateur par les collectivités.

5. Appréhender les enjeux européens en terme d'opportunités et de citoyenneté

La coopération transfrontalière et européenne doit être appréhendée comme une chance et comme une responsabilité citoyenne par les professionnels du secteur culturel aquitain et du cirque.

⊙ Considérer les programmes européens comme des expériences de citoyenneté : élargir ses réseaux, expérimenter des systèmes de solidarités transposables, bénéficier d'opportunités d'enrichissement mutuel et de formation, contribuer à construire l'Europe.

⊙ Appréhender la variété des programmes existants :

- au sein de l'objectif de citoyenneté : programmes Culture, Media 2007, L'Europe pour les citoyens ;
- au sein de l'objectif de croissance durable : programme opérationnel FEDER Aquitaine, programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA - INTERREG IV) ;
- d'autres lignes de financement possibles : l'action extérieure de l'Europe ou les programmes non spécifiquement culturels où la culture peut entrer de manière transversale.

Annexe cartographique

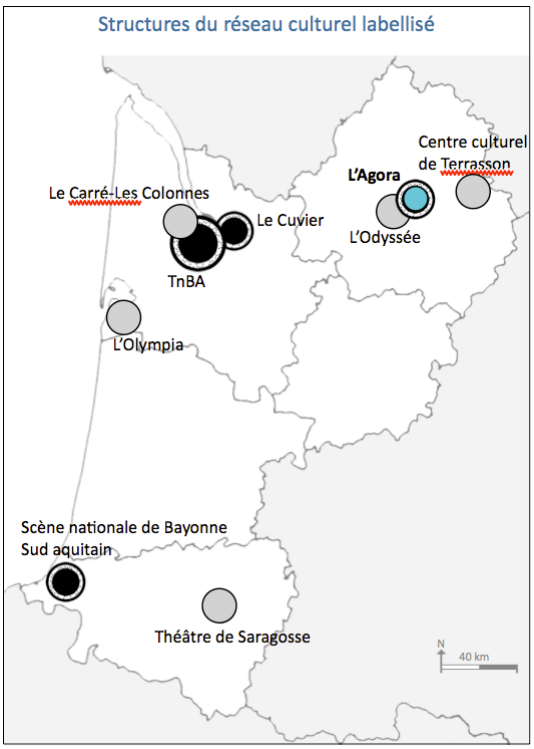

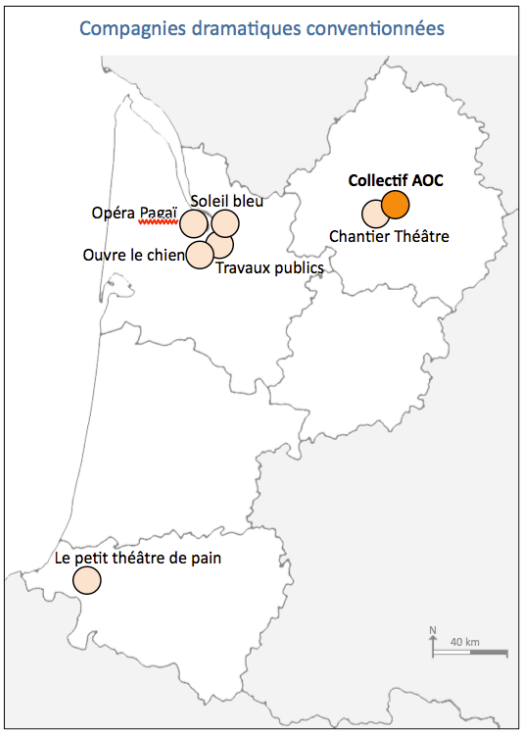

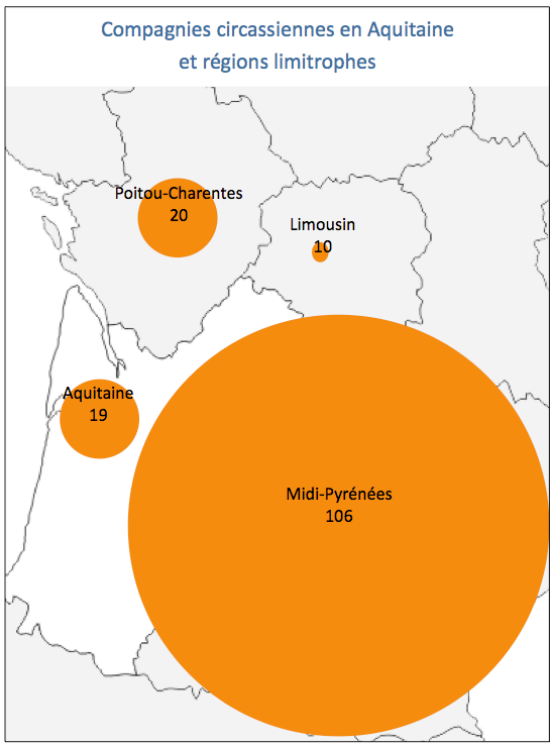

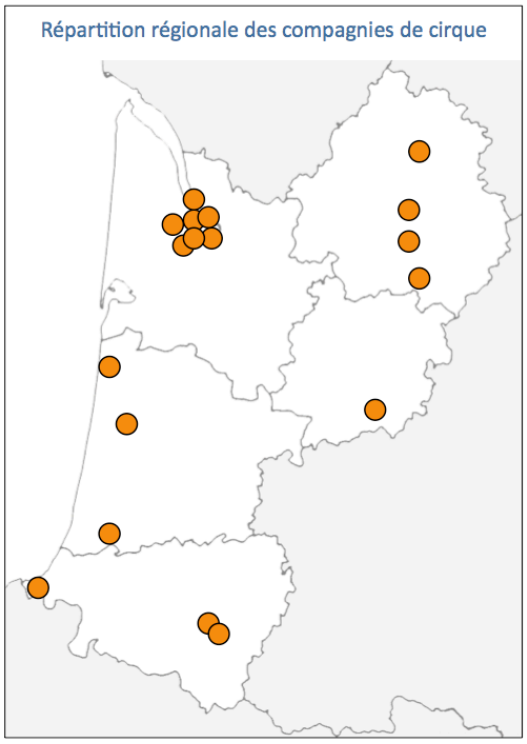

© Zone vive 2012

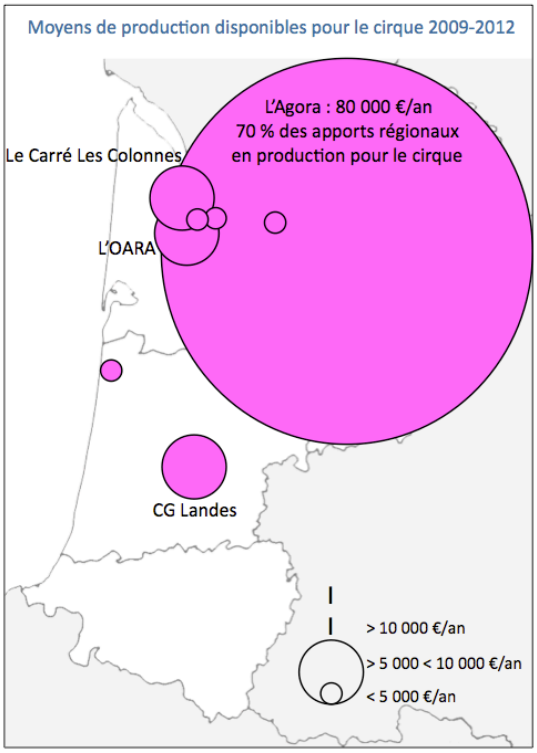

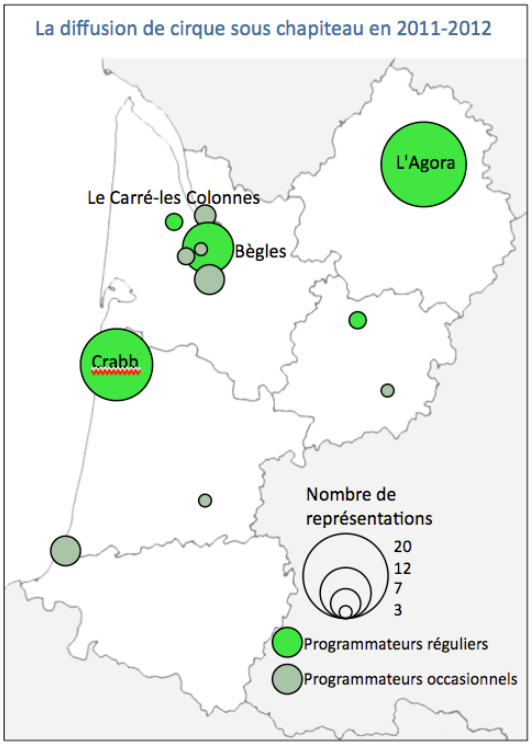

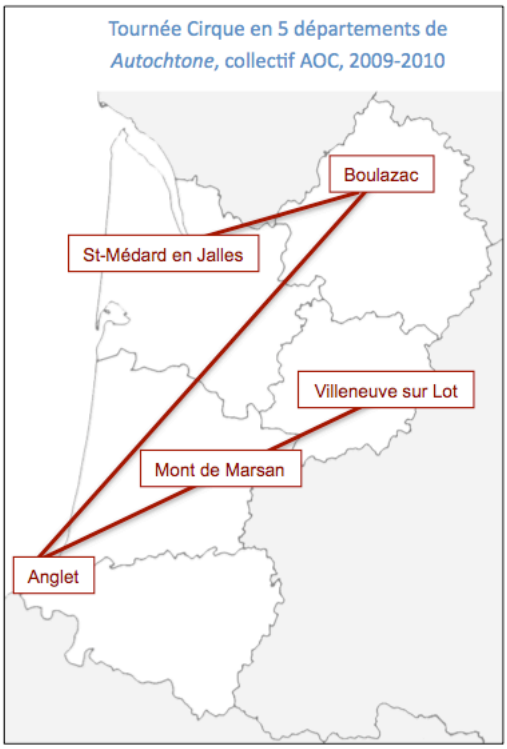

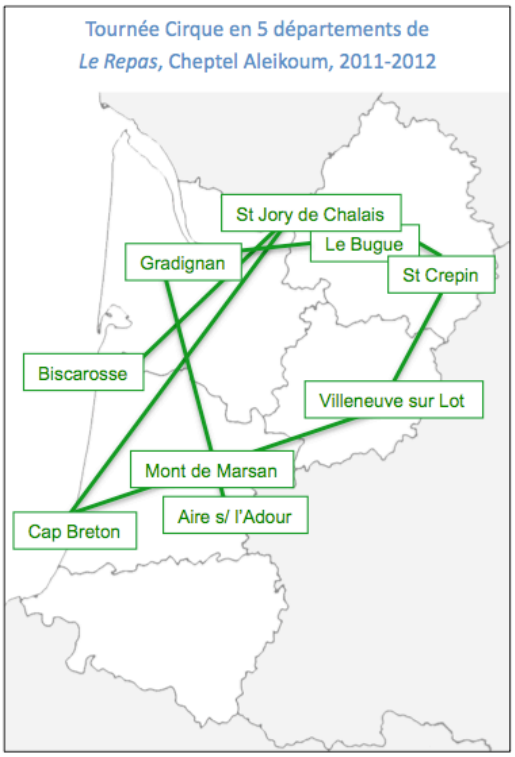

© Zone vive 2012

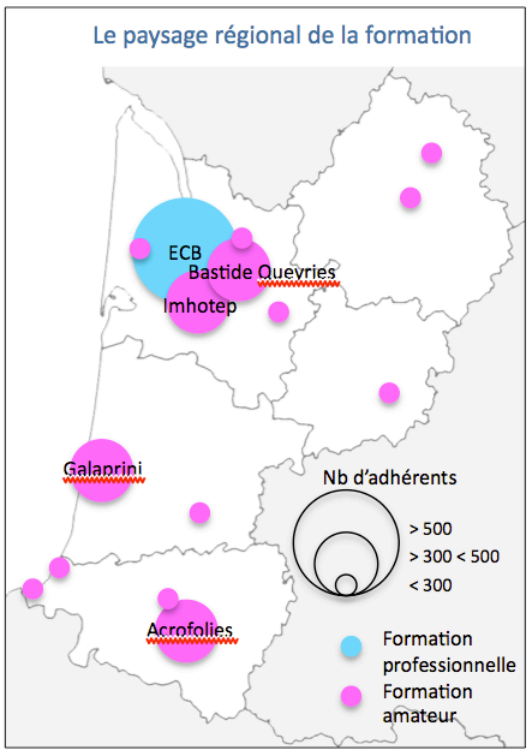

© Zone vive 2012

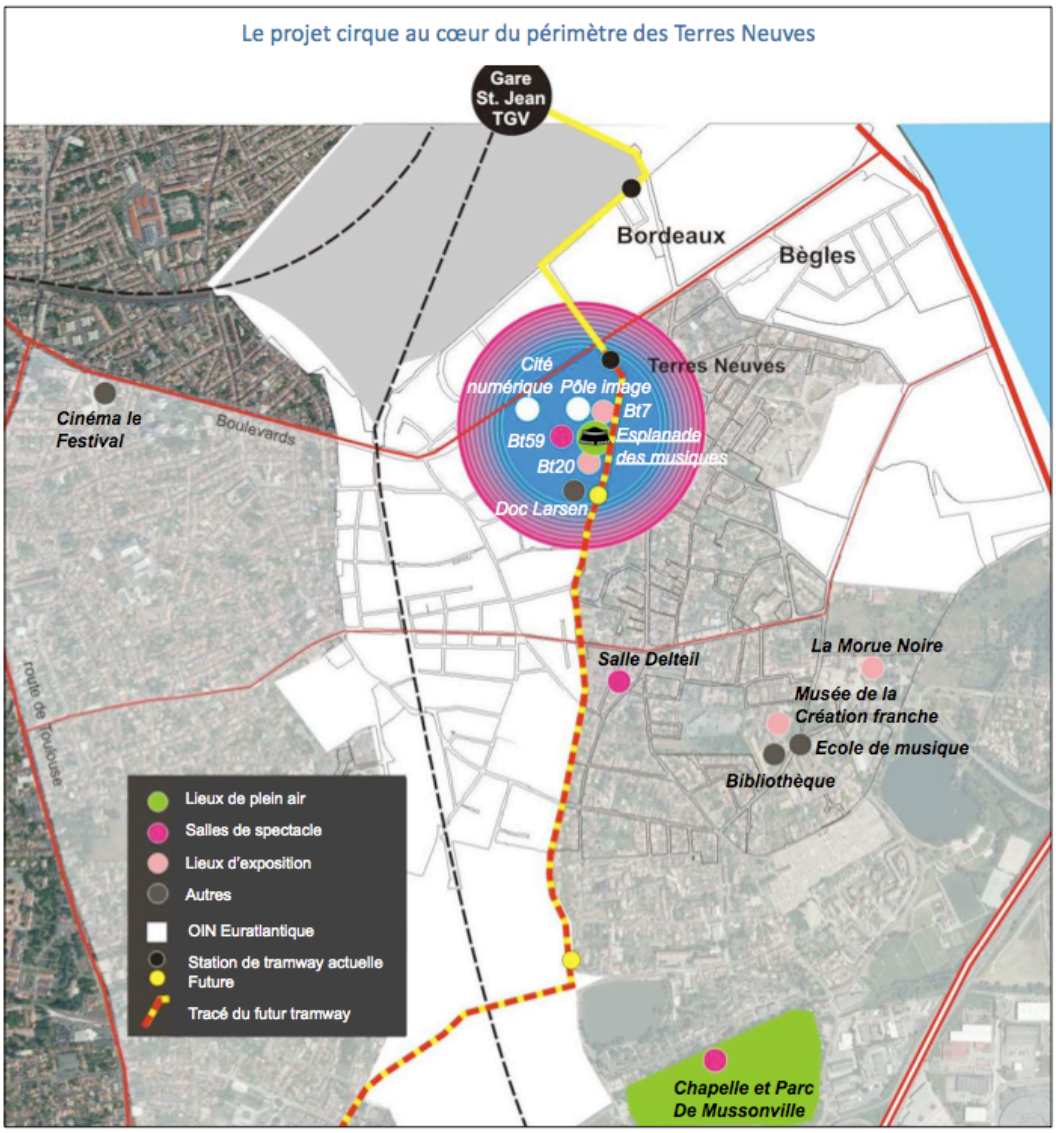

© Agence Place, Bègles / Zone vive 2012

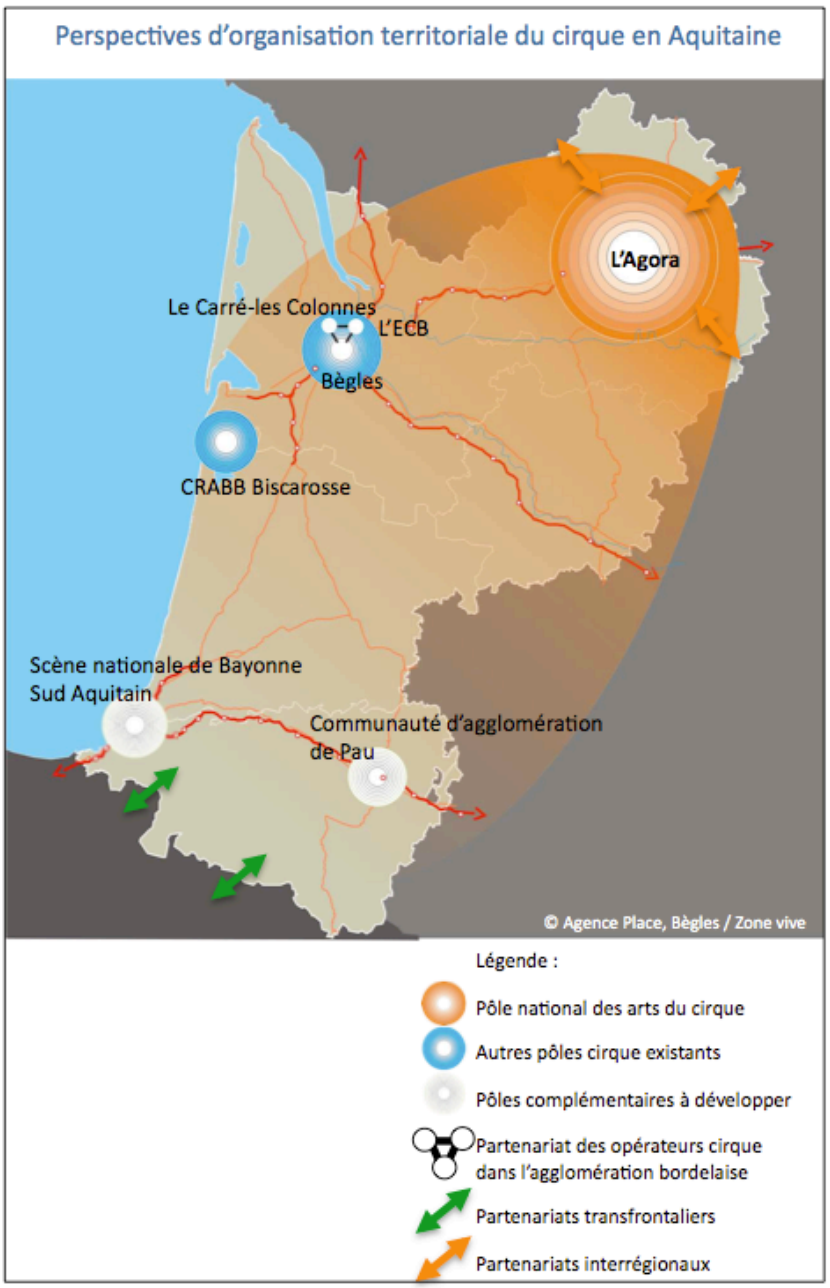
Perspectives d'organisation territoriale du cirque en Aquitaine
L'Agora
Le Carré-les Colonnes
L'ECB
Bègles
CRABB Biscarosse
Scène nationale de Bayonne
Sud Aquitain
Communauté d'agglomération
de Pau
© Agence Place, Bègles / Zone vive
Légende :
Pôle national des arts du cirque
Autres pôles cirque existants
Pôles complémentaires à développer
Partenariat des opérateurs cirque
dans l'agglomération bordelaise
Partenariats transfrontaliers
Partenariats interrégionaux

Biographie des auteurs

JEAN-SEBASTIEN STEIL

Jean-Sébastien Steil a créé en 2012 Zone vive, atelier d'ingénierie culturelle qui mobilise les outils d'analyse territoriale pour le développement de projets culturels européens et internationaux : étude, audit, conseil, direction de production, programmation, accompagnement de projets artistiques, formation.

Il a été de 2003 à 2011 coordinateur du réseau européen IN SITU, réseau européen pour la création artistique en espace public, à Lieux publics, Centre national de création à Marseille et directeur de l'Usine, centre de création dédié aux arts de la rue à Tournefeuille.

Jean-Sébastien Steil est géographe de formation, spécialiste des espaces et des sociétés du Maghreb.

NADIA AGUIR

Nadia Aguir travaille à la coordination et au développement de projets de spectacle vivant en France et à l'international. Elle défend un engagement de terrain basé sur la coopération et les partenariats.

Elle a assuré l'administration de production du festival Excentrique pour Culture O Centre, Agence de développement culturel de la région Centre. Elle a été en charge de la programmation spectacle vivant de l'Institut français de Tunis. Elle a par ailleurs été attachée de coordination du réseau IN SITU, réseau européen pour la création artistique en espace public, à Lieux publics, Centre national de création. Elle a assuré d'autres missions, notamment au sein du service culturel de l'Ambassade de France à Singapour.

Nadia Aguir est diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse où elle a suivi le cursus Management des entreprises culturelles.

© Territoires de cirque, 2012